

POEC

SE PREPARER A L'ENTREE EN FORMATION  
EN ALTERNANCE

## D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - RODEZ

## PUBLIC

Au démarrage de l'action, le bénéficiaire doit avoir le statut de demandeur d'emploi, c'est-à-dire être inscrit sur les listes de Pôle Emploi. Durant la formation en POEC, le bénéficiaire acquiert le statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'est pas considéré, sur cette période, comme salarié de la structure qui l'accueille en stage. Il se prépare à entrer en formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES).

**A l'issue de la POEC, l'objectif est la réussite aux épreuves de sélection et la signature d'un contrat en alternance (professionnalisation ou apprentissage) en tant qu'Accompagnant/e Educatif et Social et, à l'issue de la formation au DEAES un recrutement en CDI sur le métier d'Accompagnant/e Educatif et Social.**

## OBJECTIFS ET MODALITES

La **POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective)** est un parcours préqualifiant :

- préparatoire à la sélection d'entrée en formation Accompagnant/e Educatif et Social et
- préalable à un recrutement en contrat en alternance

Ce parcours est proposé à des demandeurs d'emploi qui justifient des prérequis (profil, niveau B2 en Français, motivation) et qui souhaitent **se préparer à l'entrée en formation en alternance d'Accompagnant/e Educatif et Social** (contrat de professionnalisation ou contrat en apprentissage) qui se déroulera sur 24 mois **de février 2022 à janvier 2024**.

**AVANT la POEC**

- Pôle emploi organise une réunion d'information collective auprès des candidats le **19 juillet 2021** suivie d'entretiens individuels avec ARSEEA.
- Pôle emploi organise une information auprès des prescripteurs Missions locales, CAP Emploi en partenariat avec DDEETS (avant le 06 août) et Les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (**PMSMP**) si besoin identifié (découvrir le secteur d'activité, le métier et confirmer le projet professionnel) **1 ou 2 semaines entre le 02 et le 20 août 2021** en lien avec ARSEEA.
- Pôle emploi organise des entretiens individuels (nouveaux candidats) avec ARSEEA : le **25 août de 14h à 17h**
- OPCO Santé organise 1 réunion d'information Adhérents en partenariat avec Aveyron Recrute et ARSEEA : le **25 août 2021 à 10h** en visioconférence.
- ARSEEA organise les tests de positionnement sur les compétences de base des candidats sélectionnés et identifie les besoins éventuels de Permis B et présente les résultats au COPIL du 30 août 2021

**PENDANT la POEC**

- Un **stage dating** Stagiaires/Adhérents/OF/Pôle Emploi : le **21 septembre 2021 à 15h**
- Un **job dating** Stagiaires/Adhérents/OF/Pôle Emploi (contrat en alternance) : le **8 novembre 2021 à 9h**
- ARSEEA prépare et organise l'**épreuve de sélection orale AES** : le **5 novembre 2021**

**APRES la POEC**

- Période de conclusion des contrats en alternance : avant le 31 décembre 2021
- Début des contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation) le 1<sup>er</sup> février 2022, durée : 24 mois
- Début de la formation en alternance Diplôme d'Etat d'Accompagnant/e Educatif et Social (DE AES) : à compter du 22 février 2022 pour passage examen du diplôme janvier 2024.

## PROGRAMME

Cette formation a pour objectif de **se préparer à l'entrée en formation en alternance d'Accompagnant/e Educatif et Social**. Elle vise donc l'acquisition des connaissances de base et est organisée autour de 4 modules :

- Connaissance des établissements et services sociaux et médico-sociaux
  - o Découvrir le secteur, les publics et les milieux d'intervention de l'accompagnant éducatif et social.
- Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité
  - o Découvrir les différentes dimensions de la prise en charge et comprendre la posture professionnelle à adopter
- Communication et travail en équipe
  - o Repérer la place d'un Accompagnant/e Educatif et Social dans une équipe pluridisciplinaire et comprendre les fondamentaux d'une communication et d'une relation professionnelle avec la personne accueillie et sa famille
  - o Stéphanie ALVERNHE
- Compétences transverses
  - o Remise à niveau de connaissance de base et validation projet professionnel
  - o Obtention de la **certification SST** (Sauveteur Sécurité du Travail).

Elle intègre une préparation à la sélection ainsi que la sélection à l'entrée en formation DEAES

**238 heures de formation dont :**

- **168 heures en institut de formation**
- **70 heures d'immersion en milieu professionnel**
- En option : 17h30 « Compétences de base » et/ou PERMIS B si besoin établi au 30 août

## CALENDRIER

**Du 16/09/2021 au 08/11/2021**

**Incluant 2 stages**

*du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (35h)  
et du 15 au 21 octobre (35h)*

## CONTACTS

Pôle Emploi : Evelyne CHAUBIRON  
[evelyne.chaubiron@pole-emploi.fr](mailto:evelyne.chaubiron@pole-emploi.fr)

et  
Delphine BILHOTO NOGUEIRA  
[delphine.bilhoto-nogueira@pole-emploi.fr](mailto:delphine.bilhoto-nogueira@pole-emploi.fr)

ARSEEA : Vincent PAGES et Stéphanie A.  
[v.pages@arseea.org](mailto:v.pages@arseea.org)/ [s.alvernhe@arseea.org](mailto:s.alvernhe@arseea.org)

OPCO Santé : Marion PAGANO  
[marion.pagano@opco-sante.fr](mailto:marion.pagano@opco-sante.fr)